

Conditions générales des ventes



Frais et horaires de formation

- Le prix par participant indiqué pour chaque formation s'entend hors taxes. Il doit être majoré de la TVA dont le taux en vigueur actuel est de 19,60 %.
- Sauf exception (indiqué sur le programme de chaque formation), le prix ne comprend pas les déjeuners qui restent à la charge du stagiaire,
- Les formations commencent au plus tôt à 9h et se terminent au plus tard à 18h.

Le règlement

- Le coût de la formation est à payer dès l'inscription, au comptant, à l'ordre d'inovallée.
- Le règlement peut également être effectué par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). Il appartient alors à l'entreprise de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'organisme qu'elle aura désigné. Dans le cas d'une prise en charge partielle, l'entreprise s'acquittera de la différence.
- Tout retard de paiement entraînera des frais supplémentaires à la charge du client.

Modalités d'inscriptions

- L'inscription est définitive à réception de la convention signée qui est établie pour la durée de l'action.
- Deux originaux de la convention de formation seront remis à chaque participant dont un sera à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise à inovallée.
- La facture ainsi qu'une attestation de présence vous seront adressés à l'issue de la formation.

Absences et annulations

- Toute annulation à moins de 10 jours avant le début de la formation donnera lieu au paiement par l'entreprise de 20% du coût total, représentant les frais engagés pour la mise en place de l'action formation.
- Les absences à une session ne donnent pas lieu à une réduction de prix, tout stage commencé étant dû en entier.
- Les absences justifiées par un arrêt de travail pourront donner lieu à un avoir, après concertation avec l'entreprise.
- 15 jours avant le début de la formation, le lieu, les horaires et le programme vous seront confirmés par courrier. inovallée se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant (moins de 4 personnes) 8 jours avant la date d'ouverture prévue. Dans ce cas, inovallée s'engage à en informer l'entreprise qui, en aucun cas ne peut prétendre à une indemnité.

Bon de commande

- Vous trouverez un bulletin d'inscription en ligne sur le site www.inovallee.com ou à retirer à inovallée, 18 chemin du Vieux Chêne 38246 Meylan.

Mentions légales

- inovallée est agréé organisme de formation et est enregistré sous le numéro 82.38.034.8438 auprès du préfet de la région Rhône Alpes.